



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan du forum de Paris pour la paix

Question au Gouvernement n° 3523

Texte de la question

BILAN DU FORUM DE PARIS POUR LA PAIX

M. le président. La parole est à Mme Valérie Thomas.

Mme Valérie Thomas. Ma question s'adresse au ministre de l'Europe et des affaires étrangères. La semaine dernière s'est tenu la 3e édition du Forum de Paris pour la paix, consacrée aux nouvelles façons d'agir pour le monde de demain. Il a regroupé plus de 60 chefs d'États et organisations internationales autour du Président de la République. D'un genre nouveau, entièrement numérique, ce Forum a rassemblé plus de 10 000 participants et permis d'aborder de très nombreux sujets : le financement de la solidarité lors du sommet « Finance en commun » ; le cyberspace ; la question terroriste ; la protection de l'environnement ; la question essentielle de l'éducation et celle de l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais la question de la pandémie de covid-19 a sous-tendu l'ensemble des travaux. Ainsi, le mécanisme Act-A et l'initiative Covax ont été au cœur des discussions. Lancé le 24 avril par l'OMS – Organisation mondiale de la santé – et ses partenaires – la France y a joué un rôle important –, il a pour but d'accélérer l'accès aux outils de lutte contre la covid-19 : diagnostics, traitements, vaccins et renforcement des systèmes de santé.

Monsieur le ministre, pourriez-vous rappeler devant la représentation nationale les avancées et engagements pris lors de ce forum en matière de stratégie sanitaire mondiale, pour notamment faire du vaccin un bien public mondial ? Enfin, alors que les cadres classiques de la coopération multilatérale sont fragilisés, pensez-vous que les enjeux de santé mondiale puissent être l'occasion de refonder ou de redéfinir le multilatéralisme, en associant plus d'acteurs et en repensant le capitalisme mondialisé, comme l'a suggéré le Président de la République dans un entretien ce week-end – dans la revue *Le grand continent* ? Quelle place alors pour la France et l'Europe ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Vous l'avez souligné, le 3e Forum de Paris pour la paix a été un grand succès, malgré la crise sanitaire. Vous avez signalé la présence en ligne de 60 chefs d'État et de gouvernement ; il y a eu au total 12 000 participants, représentant 151 pays. Cette 3e édition a permis, en particulier lors de la rencontre du 12 novembre autour du Président de la République, de la chancelière allemande, du secrétaire général des Nations unies et du Président du Sénégal, de poser les principes de gestion des biens publics mondiaux après la crise du covid-19 et de lancer une démarche pour un consensus international permettant une vraie refondation de ce dispositif.

À l'intérieur de cette stratégie, il y a les enjeux de santé que vous avez soulignés. D'abord parce que ce forum a permis le renforcement de l'initiative Act-A. Cette initiative financière a permis de mobiliser 2 milliards d'euros pour agir auprès des populations les plus vulnérables, pour faciliter la recherche, mais aussi la diffusion du

vaccin et des traitements ; c'est le point le plus important. S'agissant de la santé, il y a eu aussi l'adoption d'une charte consacrant le vaccin comme bien public mondial et permettant de lutter contre ce que j'appelle le nationalisme vaccinal, qui n'est une solution ni de solidarité ni d'efficacité.

Enfin, avec mon collègue allemand et les organisations internationales concernées, en particulier l'OMS, nous avons lancé le Haut conseil d'experts, intitulé « Une seule santé ». C'est une forme de GIEC – groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – pour la santé, un outil d'alerte internationale qui permet de relancer le multilatéralisme sur cette question. Ainsi, le Forum de Paris pour la paix a été un vrai catalyseur d'idées concrètes pour l'après covid-19.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Thomas](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3523

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2020](#)